

Changements climatiques



notre défi

Les changements climatiques sont essentiellement un enjeu énergétique. L'Alberta fournit l'énergie nécessaire pour satisfaire la demande mondiale croissante, par exemple en combustibles pour les transports, et pour stimuler la croissance économique dans le monde. Nous devons prendre un ensemble de mesures prudentes et spécifiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

nos actions *

L'Alberta réglemente les émissions des grands émetteurs industriels et investit grandement dans les technologies énergétiques propres afin de réduire les émissions à la source. Nos actions permettent à l'Alberta d'être en phase avec les politiques du climat de l'Amérique du Nord.

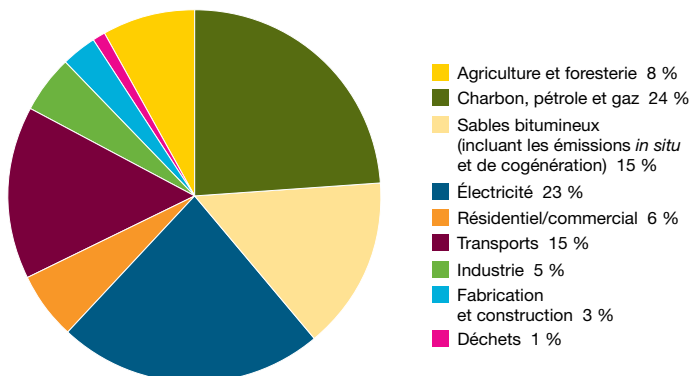
réglementer les émissions de GES

- > L'Alberta réglemente les réductions d'émissions obligatoires de tous les grands émetteurs industriels. Cette réglementation comprend l'établissement d'un prix pour le carbone, un fonds technologique et un marché de crédits compensatoires.
- > La province est la seule instance gouvernementale en Amérique du Nord qui oblige, par réglementation, les grands émetteurs à réduire leurs émissions (> 100 000 tonnes par année) dans tous les secteurs.

profil d'émissions de GES de l'Alberta

- > L'Alberta produit environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre du Canada. La plus grande partie des émissions provient de la production d'électricité par les centrales au charbon et de l'exploitation pétrolière et gazière.
- > Les sables bitumineux représentent environ 15 % des émissions de l'Alberta, ce qui équivaut à environ 5 % des émissions nationales et à moins de 0,1 % des émissions mondiales.
- > La hausse des émissions de l'Alberta reflète également la croissance de la population, soit une augmentation de 45 % depuis 1990. Il s'agit du plus haut taux de croissance au Canada.

Émissions de gaz à effet de serre en Alberta en 2008 (total de 244 Mt)



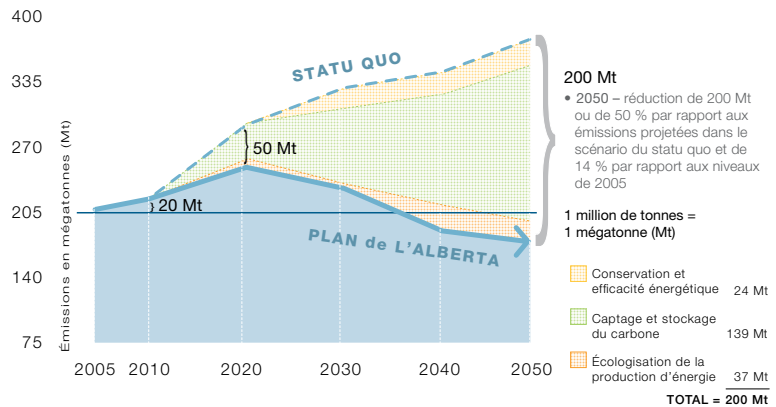
investir dans les technologies énergétiques propres

- > L'Alberta investit dans les technologies énergétiques propres afin de rendre plus écologique la production d'énergie, de promouvoir les biocarburants et de changer la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie.
- > Nous mettons l'accent sur les technologies ayant une forte possibilité de réduire les émissions à la source et à long terme.
- > Le fonds de gestion des changements climatiques et des émissions, unique à l'Alberta, aide les entreprises à se conformer à la réglementation sur les GES.
 - Depuis le 1^{er} juillet 2007, le fonds a permis d'accumuler plus de 187 millions de dollars qui seront réinvestis dans l'élaboration de nouvelles technologies énergétiques propres en Alberta.
 - En janvier 2011, 71 millions de dollars ont été investis dans 16 projets.
- > Le gouvernement de l'Alberta investit 25 millions de dollars dans Carbon Management Canada, un réseau national de recherches universitaires situé à l'Université de Calgary, qui recueille des données, formule des avis et élabore des technologies et des politiques pour réduire les émissions du secteur canadien de l'énergie d'origine fossile.

captage et stockage du carbone

- > L'investissement de deux milliards de dollars par l'Alberta dans le captage et le stockage du carbone créera un ensemble de projets (installation de pipelines, stockage et financement) unique au monde.
- > Dans la province, le captage et le stockage du carbone réduiront les émissions de 5 millions de tonnes chaque année à partir de 2015.
- > L'Alberta finalise actuellement des ententes de subventions relatives à quatre projets importants qui auront les objectifs suivants :
 - assurer un approvisionnement en pétrole écologique extrait des sables bitumineux à l'étape de la valorisation (projet Quest et projet Alberta Carbon Trunk Line);
 - produire de l'électricité verte dans les centrales au charbon de la province (projet Pioneer);
 - créer un réseau de pipelines pour transporter le CO₂ (Alberta Carbon Trunk Line);
 - produire de l'énergie propre grâce à la gazéification du charbon *in situ* (projet Swan Hills Synfuels).

cible de réduction des émissions de l'Alberta



mesures de lutte contre les changements climatiques

- > réduction de 17 millions de tonnes depuis le 1^{er} juillet 2007
- > 187 millions de dollars versés dans le fonds pour les technologies énergétiques propres
- > 2 milliards de dollars pour le captage et le stockage du carbone
- > un prix du carbone à 15 dollars par tonne
- > près de 8 millions de tonnes d'émissions ont été achetées sur le marché réglementé des crédits compensatoires
- > programme de remises aux consommateurs de 36 millions de dollars pour encourager l'efficacité énergétique (96 000 remises accordées en date de janvier 2011)
- > une norme relative à la teneur en carburant renouvelable de 5 % pour l'essence et de 2 % pour le diesel



L'ALBERTA PRODUIT ENVIRON 20 % DE L'ÉLECTRICITÉ ÉOLIENNE DU CANADA